

MAIRIE
DE LECTOURE

A rappeler pour toute correspondance

Dossier n° : DP 032 208 24 L0061

Date de dépôt : 17/05/2024

Demandeur : Monsieur Christian THORE

Adresse Terrain : 6 Avenue André Magne à LECTOURE (32700)

Monsieur Christian THORE
6 Avenue André Magne

32700 Lectoure

Objet : REJET TACITE

Monsieur,

Vous avez déposé une demande de Déclaration préalable le 17/05/2024 pour le remplacement de la porte du garage détériorée suite à un mauvais temps (pluie, rouille, bois pourri), sur un terrain situé 6 Avenue André Magne 32700 LECTOURE.

Après examen de votre demande, il s'était avéré que votre dossier était incomplet.

Par courrier présenté en date du 25/05/2024, je vous avais invité à compléter votre dossier et je vous avais informé que si votre dossier n'était pas complété dans un délai de 3 mois, votre demande serait automatiquement rejetée.

N'ayant pas reçu ces éléments, je vous confirme que votre demande a été rejetée et que vous ne pouvez pas entreprendre les travaux envisagés.

Si vous souhaitez toujours poursuivre votre projet, je vous invite à redéposer une nouvelle demande.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à LECTOURE,

Le 03/09/2024

Pour le Maire

Adjoint Chargé de l'Urbanisme



JY

J-Y DELACOSTE